

**PLAN DE MOBILITÉ D'ENTREPRISE**  
obligatoire pour toutes les entreprises de plus de 100 salariés sur site  
**ACTE DE DÉCLARATION**

A transmettre à la Métropole de Lyon [plan-mobilite@grandlyon.com](mailto:plan-mobilite@grandlyon.com)

**Identité de l'entreprise**

Nom de l'entreprise :
SIRET :
Adresse du site :
Nom du responsable de site :
Vous avez au moins 100 salariés sur site ?    oui /    non
Nombre de salariés sur site :
Nombre d'intérimaires/sous-traitants :

**Référent plan de mobilité**

Prénom, Nom :	Fonction :
Tél. :	Email :

**Politique mobilité de l'entreprise**

Nombre de places de stationnement véhicule :
Nombre de places de stationnement vélo :
Nombre de places de stationnement covoiturage :
Indemnité kilométrique vélo :    oui /    non
Équipement en visioconférence :    oui /    non
Convention autorisant le télétravail :    oui /    non
% de salariés pratiquant le télétravail :
Pool de véhicules de service :    oui /    non
Autres :

**Êtes-vous impliqué dans un Plan de de Mobilité Inter Entreprise (ex PDIE) de la Métropole de Lyon ?**

oui /    non - si oui, lequel ([cf. carte](#))

Date de réalisation :

Joindre la fiche entreprise figurant au PDIE

Sur le territoire de la Métropole de Lyon, l'implication d'une entreprise dans un Plan de Mobilité Inter Entreprises (ex. PDIE) existant vaut Plan de mobilité sous réserve du renvoi de cette déclaration complétée et de la fiche entreprise ou de tout autre document établi dans le cadre d'un PDIE.

## Plan de mobilité d'entreprise

Diagnostic déplacements finalisé depuis :

### Typologie(s) de déplacements ciblées dans le plan d'actions

Déplacements domicile-travail

Livraison/Expédition

Déplacements professionnels

Accès visiteurs/clients

### Axe(s) développé(s) dans le plan d'actions

réseau TCL, cars

covoiturage

train

2roues motorisé

vélo, trottinette, marche

organisation du travail

autopartage

télétravail

informations

Budget annuel consacré au plan de mobilité

Année n-1

Année n

Année n+1